

CONDITION DE RÉSERVATION ET DE VENTE D'UN SÉJOUR EN MOBIL HOME

HEURES ET JOUR D'ARRIVÉE ET DE DÉPART :

En juillet et août : location 7 nuits minimum. Arrivée samedi de 14 h à 20 h, départ Samedi de 8h à 10 h.

Hors juillet et août : location 3 nuits minimum. Arrivée de 14h à 19 h, départ de 8 h à 10 h.



OCCUPATION DES MOBIL HOMES :

→ pour préserver le calme du camping, Les groupes et Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas acceptés.

une voiture et 4 ou 5 personnes maximum suivant le type de mobil home. L'installation complémentaire d'une tente est interdite et les animaux ne sont pas acceptés. En cas de non respect, le séjour est annulé sans remboursement.

CAUTIONS : 300 € (garantie matériel) 70 € (garantie nettoyage)

Chèques, espèces ou carte bancaire

Les cautions demandées à l'arrivée, seront rendues au départ entièrement ou partiellement, après restitution des bracelets d'identification et des clefs, vérification de l'inventaire et de la propreté du mobil home et constatation des dégâts éventuels. Les déductions seront fixes ou sur devis suivant l'importance. Déductions fixes :

Bracelet d'identification non rendu	clefs mobil home ou bébé	forfait nettoyage	dégivrage frigo	vaisselle
1.00€	15.00€	70.00€	8.00€	voir inventaire

En cas de départ en dehors des horaires prévus, si les objets en prêt sont rendus et qu'aucune dégradation n'est constatée, un rapport par email vous sera envoyé et les cautions seront détruites.

LA RÉSERVATION : Toute réservation est nominative et ne peut être cédée ou sous-louée. Seules seront acceptés les personnes nommées sur le contrat de réservation. Pour toutes modifications de dates de séjour, le numéro de mobil home ne sera pas garanti.

La réservation d'un séjour en Mobil home ne devient effective qu'avec notre accord et après réception par notre service de réservation du contrat de réservation accompagné d'un versement comprenant : 30% du montant du séjour + les frais de réservation + de l'assurance annulation et interruption de séjour éventuellement souscrite. Mode de règlement possible : carte bancaire; chèque bancaire, chèques vacances, virement bancaire et mandat.

RÈGLEMENT DU SOLDE : Le client devra verser au service de réservation le solde restant du, 1 mois avant le début du séjour (chèques, chèques vacances, carte bancaire, virement bancaire et mandat). Le client n'ayant pas versé le solde à la date convenue, est considéré comme ayant annulé son séjour et aucun remboursement ne sera effectué.

RÉSERVATION TARDIVES : En cas de réservation moins d'un mois avant le début du séjour, le règlement total sera exigé.

EN CAS D'ANNULATION :

Du fait du client : L'annulation doit être notifiée par lettre recommandée, ou email.

Les frais de réservation et l'assurance annulation (facultative, mais conseillée) ne sont jamais remboursés

Vous serez remboursé de :	sans assurance	avec assurance
Plus de trente jours avant l'arrivée :	acompte - 30%	25% du montant du séjour*
Moins de trente jours avant l'arrivée :	0	somme réglée*
interruption de séjour :	0	remboursement du séjour non effectué*

* sous réserve que le motif d'annulation ou d'interruption soit couvert par l'assurance (document annexe)

Du fait du gestionnaire du camping : L'annulation avant le début du séjour sera notifiée au client par lettre recommandée avec accusé de réception. Le client sera remboursé immédiatement des sommes versées. Ces dispositions ne s'appliquent pas lorsqu'il est conclu un accord amiable ayant pour objet l'acceptation par le client d'un séjour de substitution proposé par le camping.

ARRIVÉE : Le client doit se présenter le jour précisé, aux heures mentionnées sur sa confirmation de réservation. En cas d'arrivée différée, sans message téléphonique du signataire du contrat de réservation, le mobil home devient disponible 24 heures après la date d'arrivée prévue .

LE SÉJOUR : Tout résident doit respecter le règlement intérieur (document annexe).

Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait, il lui appartient d'être assuré. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, accident, intempéries, etc...